



CHAMBRE DES COMMUNES
HOUSE OF COMMONS
CANADA

**Sous-comité des droits internationaux de la
personne du Comité permanent des affaires
étrangères et du développement international**

SDIR • NUMÉRO 086 • 1^{re} SESSION • 41^e LÉGISLATURE

TÉMOIGNAGES

Le jeudi 6 juin 2013

—
Président

M. Scott Reid

Sous-comité des droits internationaux de la personne du Comité permanent des affaires étrangères et du développement international

Le jeudi 6 juin 2013

•(1305)

[Français]

Le président (M. Scott Reid (Lanark—Frontenac—Lennox and Addington, PCC)): Bonjour à tous. Nous sommes le Sous-comité des droits internationaux de la personne du Comité permanent des affaires étrangères et du développement international. En ce 7 juin 2013, nous tenons notre 86^e séance. La réunion est télévisée.

[Traduction]

Alors ne faites rien que votre mère désapprouverait, sauf si la camera est pointée sur quelqu'un d'autre.

Notre témoin aujourd'hui est Brent Bergeron, premier vice-président des affaires corporatives chez Goldcorp.

Je me dois d'informer les membres du sous-comité que M. Bergeron était censé utiliser une présentation PowerPoint. Nous étions censés avoir une installation audiovisuelle. Il nous en avait fait la demande à l'avance. Il y a eu un problème et l'installation n'est pas là.

Monsieur Bergeron, je vous prie de nous en excuser. Le greffier me dit que l'on est en train de faire des copies de votre mémoire pour les distribuer. C'est moins utile, surtout pour ceux qui nous regardent, puisque la séance est retransmise à la télévision. C'est frustrant. Je ne peux que m'en excuser auprès de vous. Je vous promets que, sitôt les copies faites, elles seront distribuées. On dirait qu'elles sont en train d'être distribuées.

Commençons. Je suis sûr que vous savez comment ça se passe. Vous avez une dizaine de minutes pour votre exposé, ensuite nous verrons combien de temps il reste et nous le diviserons par six pour déterminer le temps qui sera alloué à chaque série de questions-réponses.

Vous pouvez commencer, je vous en prie.

[Français]

M. Brent Bergeron (premier vice-président, Affaires corporatives, Goldcorp inc.): Bonjour, monsieur le président et honorables députés.

Je vous remercie de m'avoir accordé cette occasion de témoigner devant le Sous-comité des droits internationaux de la personne. C'est un grand honneur pour moi de pouvoir partager avec vous des renseignements sur la façon dont Goldcorp inc. a travaillé au Honduras en se souciant des droits de la personne ainsi que de la protection environnementale, comme elle le fait dans toutes ses activités.

[Traduction]

Comme l'indiquait M. le président, je m'appelle Brent Bergeron et je suis premier vice-président des affaires corporatives chez

Goldcorp. Je suis notamment chargé de la responsabilité sociale de l'entreprise, des relations entre l'État et les actionnaires, de l'analyse du risque et de la communication. Avant d'évoquer notre projet au Honduras, permettez-moi de vous décrire rapidement notre entreprise.

[Français]

Goldcorp inc. est une entreprise qui se spécialise dans l'extraction de l'or et autres minéraux. Par contre, notre activité principale est l'extraction de l'or. Nous sommes la plus grande entreprise aurifère au monde, si l'on mesure sur le plan de la capitalisation boursière. Notre siège social est situé à Vancouver et nous avons quelque 14 000 employés dans nos installations mondiales.

[Traduction]

Toutes les opérations de Goldcorp se trouvent actuellement aux Amériques. Pour ce qui est des activités de prospection, de construction et de production, nous sommes actifs au Canada, aux États-Unis, au Guatemala, en République Dominicaine, au Chili et en Argentine. En 2012, le Canada était le pays dans lequel notre production était la plus importante, avec environ 42 p. 100 de notre production totale. Le Mexique vient ensuite avec 35 p. 100 suivi du Guatemala avec 9 p. 100. Nous sommes fiers de pouvoir dire que tout en nous développant de façon significative à l'international, nous restons très implantés au Canada. Nous avons trois opérations minières en cours en Ontario en ce moment.

[Français]

Nous avons aussi un projet dans le Nord du Québec, notre projet Éléonore, qui commencera à produire en 2014. Cet investissement représente environ 1,8 milliard de dollars.

[Traduction]

La vision d'entreprise de Goldcorp peut se résumer à la création d'une prospérité durable, nous appliquons ce principe d'entreprise à toutes nos opérations. Nous avons appliqué cela à notre projet au Honduras, même après la fermeture de la mine. Notre mine de San Martin est située dans le centre du Honduras à environ 66 kilomètres au nord de la capitale Tegucigalpa. Goldcorp a fait l'acquisition de la mine de San Martin en 2006 par le biais de l'acquisition de Glamis Gold. La mine était en service de 2000 à 2009 et fonctionne à ciel ouvert avec une lixiviation en tas.

Alors que la mine était encore en service, nous avons mis au point un plan de fermeture, qui a été approuvé par le gouvernement du Honduras. Après la fermeture, nous avons poursuivi nos activités de remise en état afin de laisser l'ancien site minier dans le meilleur état possible pour la population locale de la Valle de Siria. L'entreprise continue sa surveillance volontaire du site en coopération avec le gouvernement du Honduras et a un accord pour continuer cette activité au moins jusque la fin 2013.

En 2008, Goldcorp a fait don du camp minier de San Martin à la Fondation San Martin. Aujourd'hui, des poulets, des cochons, du bétail et des tilapias sont cultivés sur les 1 500 acres de l'ancien site minier, fournissant ainsi des écosystèmes en bon état de fonctionnement, des emplois durables et des formations à tous les habitants de la *valle*. Les anciennes installations du camp ont été transformées en un hôtel pour l'écotourisme avec piscine, installations sportives, sentiers de randonnée ainsi qu'un centre de formation pour les habitants. J'y reviendrai plus loin. Néanmoins il est important de préciser que l'ancien site constitue désormais une affaire viable qui a permis de créer des emplois locaux et qui a attiré de nouveaux investissements dans la région.

Il est important pour Goldcorp que la mine ne soit pas simplement fermée une fois la production terminée. La Fondation San Martin signifie que les bénéfices des mines s'étendent au delà de leur durée de vie en permettant aux habitants de la région d'acquérir de nouvelles compétences et de continuer à se développer. J'ai apporté une étude sur le projet San Martin qui a été préparée par deux de nos experts en matière de fermeture de mine.

Monsieur le président, avec votre permission, je voudrais en laisser une copie au greffier en demandant qu'il soit distribué plus tard à tous les honorables membres de ce comité.

J'encourage les honorables membres à le lire à leur guise. En attendant, avec la permission du président, je voudrais vous montrer les photos suivantes — qui font partie de mon exposé. Malheureusement je ne suis pas sûr que vous les ayez reçus.

● (1310)

Le président: Hélas non. Nous attendons toujours les exemplaires.

Je m'excuse à nouveau.

M. Brent Bergeron: D'accord. Je vais vous décrire les photos et vous pourrez les revoir ensuite. En gros elles montrent l'ensemble des efforts faits par l'entreprise, avant la fermeture de l'unité de production, pour mettre le site en valeur. On peut citer en particulier le reboisement et l'ensemencement des zones de puits à ciel ouvert. Nous avons également assaini et semencé la plate-forme de lixiviation, et il y a maintenant du bétail qui broute à cet endroit. Vous verrez sur les photos.

Les bassins de retenue constituent un autre point important, c'est là que se déroulait une grande partie du traitement de l'eau lorsque la mine était en production. Cette zone a été entièrement mise en valeur. Aujourd'hui, c'est une zone d'élevage de tilapias. Depuis 2011, on y produit environ 55 000 kilogrammes de poisson qui est vendu et consommé dans la région.

Il existe aussi d'autres activités commerciales dans ce secteur, comme je l'ai mentionné. Il y a une production de bœufs ainsi qu'un élevage de poulets qui produit environ 38 000 kilogrammes de viande de volaille par an, qui est en partie vendue et distribuée dans la région.

Une des choses que nous avons faites avec la Fondation San Martin a été de transférer la propriété de tous les bureaux et

installations qui étaient auparavant utilisés par nos mineurs, et qui sont maintenant utilisés comme éco-hôtel. L'éco-hôtel, comme je l'ai déjà dit, est équipé d'une piscine et de terrains de tennis et reçoit environ 4 000 clients par an, qui viennent visiter les sites et les zones minières remises en valeur et faire pas mal d'activités sportives.

Cela fait partie de l'exposé que j'avais prévu avec les photos.

Une partie de la documentation que je vous ai apportée, monsieur le président, est une attestation du bureau du procureur public du Honduras. Il s'agit du procureur spécial pour l'environnement, et son document est traduit en anglais. Ce bureau, monsieur le président, a entrepris des études environnementales sur l'ancienne mine après avoir reçu des accusations provenant de plusieurs ONG locales. En utilisant les paramètres de l'Organisation mondiale de la santé, le procureur spécial a constaté que les taux d'arsenic, de cyanure et de mercure ne dépassaient pas les niveaux normaux dans le sang des habitants du secteur. Le rapport indique que les taux de plomb étaient un peu au-dessus des recommandations de l'OMS, mais il n'a pas trouvé de lien de causalité significatif avec les opérations minières. J'en ai également remis une copie.

La fermeture de la mine de San Martin a été et continuera d'être très importante pour Goldcorp. C'est une vitrine qui nous permet de montrer à d'autres communautés dans lesquelles nous produisons actuellement ou dans lesquelles nous espérons produire à l'avenir, que nous prenons la fermeture de nos mines très au sérieux. Des membres du comité ont entendu un témoignage disant que le site de la mine avait été laissé en mauvais état. Je veux souligner que de telles pratiques seraient non seulement moralement répréhensibles, mais cela n'aurait aucun sens commercial pour Goldcorp. Si Goldcorp devait mal gérer la fermeture d'une de nos opérations, cela nuirait à notre réputation et aurait un effet négatif sur notre industrie et sur la valeur de notre entreprise. La réussite de notre société dépend des bonnes relations que nous pouvons créer avec les communautés au sein desquelles nous opérons. Nos investissements sont sur la longue durée et s'étendent souvent sur plusieurs décennies.

● (1315)

[Français]

J'aimerais souligner aux membres du sous-comité que Goldcorp inc. prend très au sérieux ses responsabilités en matière environnementale.

Nous sommes toujours prêts à mener des études scientifiques lors de toutes nos activités. Nous croyons fermement que nous avons laissé aux gens de la vallée de Siria un environnement qui fait honneur à Goldcorp inc. et, par extension, au Canada.

Monsieur le président et honorables députés, je vous remercie de nouveau de m'avoir invité. Ce sera pour moi un plaisir de répondre à vos questions.

Merci.

[Traduction]

Le président: Merci beaucoup, monsieur Bergeron.

Ce fut très rapide, je vous en suis reconnaissant. Ce qui signifie que nous avons assez de temps pour des tours de questions-réponses de sept minutes, et nous allons commencer par M. Sweet.

M. David Sweet (Ancaster—Dundas—Flamborough—Westdale, PCC): Merci beaucoup monsieur le président.

Monsieur Bergeron, merci beaucoup de votre présence aujourd'hui. Je veux tout d'abord vous demander si vous avez eu l'occasion de parcourir les témoignages des précédents témoins qui se sont exprimés devant ce comité et en particulier celui de Todd Gordon, qui était présent lors de notre dernière séance.

M. Brent Bergeron: Oui.

M. David Sweet: Très bien. Votre témoignage diffère profondément du sien et je voulais m'assurer que je n'allais vous choquer avec les questions qui vont suivre. Mais je voudrais tout de suite vous interroger très directement au sujet de choses qui ont été dites concernant la responsabilité de Goldcorp.

Une des choses qu'a mentionnée M. Gordon en réponse à la question d'un de mes collègues, c'est la mise en place d'une taxe sur la sécurité. Il me semble qu'elle est de 2,5 p. 100 pour l'industrie minière au Canada. Une taxe sur la sécurité est en train d'être mise en place dans différents secteurs, y compris sur les retraits d'argent dans les distributeurs automatiques des banques, et y compris dans le secteur minier.

Évidemment cela crée toutes sortes de représentations sur ce qu'est cette taxe de 2,5 p. 100. Payez-vous cette taxe, mettez-vous l'argent dans des comptes numérotés? Comment cela fonctionnait-il à l'époque où vous faisiez des affaires au Honduras?

M. Brent Bergeron: Je n'ai pas d'informations concernant la taxe en elle-même, mais je peux dire que la politique de Goldcorp consiste à prendre très au sérieux notre engagement et notre responsabilité vis-à-vis du paiement des taxes, et cela dans tous les pays. Si cela fait partie d'un régime de taxation auquel nous étions soumis dans le pays, alors nous avons dû payer ce que nous devons payer.

M. David Sweet: Lors d'un témoignage précédent, il a été dit que: Les opposants à la mine de San Martin ont, année après année, subi du harcèlement et des intimidations. Durant l'été 2011, 17 personnes ont été poursuivies pour avoir fait obstruction à un projet forestier sur des terres qui avaient fait l'objet d'une concession minière préalable au profit de Goldcorp.

Connaissez-vous cette situation?

M. Brent Bergeron: Nous avons entendu parler de cette situation, mais je peux vous affirmer que Goldcorp a maintenant renoncé à toutes ses concessions minières au Honduras. Nous n'avons désormais plus de concessions dans ce pays.

M. David Sweet: En janvier, a déclaré M. Gordon, les agents de sécurité guatémaltèques de Goldcorp ont ouvert le feu sur des travailleurs protestataires.

Qu'avez-vous à répondre à cela?

M. Brent Bergeron: Il s'agit d'une autre opération. Cette opération n'est pas gérée par Goldcorp. Il me semble qu'ils se réfèrent à une opération qui appartient en fait à une entreprise du nom de Tahoe Resources.

Le président: Monsieur, pourriez-vous répéter le nom de cette autre entreprise?

M. Brent Bergeron: Il me semble que c'est Tahoe Resources.

Le président: Connaissez-vous l'origine de cette entreprise? Est-ce une entreprise canadienne?

M. Brent Bergeron: C'est une entreprise canadienne. Nous en possédons 40 p. 100, mais c'est une entreprise canadienne qui est cotée en bourse ici au Canada.

M. David Sweet: Donc Goldcorp est en partie propriétaire de cette entreprise.

M. Brent Bergeron: Nous en sommes en partie propriétaire, mais c'est un simple investissement. Nous ne participons pas aux opérations de cette entreprise.

● (1320)

M. David Sweet: Très bien, mais avec 40 p. 100 de participation dans cette entreprise, avez-vous enquêté sur la situation que rapportait M. Gordon?

M. Brent Bergeron: Nous enquêtons sur tous les incidents qui se produisent, non seulement dans les sites au Guatemala dans lesquels nous avons des parts, mais également dans tous les sites industriels du Guatemala afin de nous assurer que nous comprenons ce qui se passe dans le pays et de vérifier que ces incidents sont bien réels.

M. David Sweet: Vis-à-vis du fait que leurs gardes ont ouvert le feu sur les protestataires, avez-vous constaté une quelconque culpabilité de l'entreprise dans laquelle vous avez investi?

M. Brent Bergeron: D'après ce que nos responsables de la sécurité nous disent en ce moment, l'enquête est toujours en cours et c'est le gouvernement du Guatemala qui s'en charge.

M. David Sweet: L'autre question qui a été soulevée est d'ordre environnementale. J'ai rencontré un certain nombre de Honduriens qui, par exemple, se battent depuis plus de 10 ans contre Golcorp, ainsi que des activistes du comité de défense environnemental de la Sierra Valley qui accusent Goldcorp d'avoir pollué le réseau hydrographique local et d'empoisonner les habitants de la vallée.

Qu'en dites-vous?

M. Brent Bergeron: Si vous aviez vu quelques-unes des photos de mon exposé, vous auriez vu que le site a été remis en état d'une manière que nous pensons être environne mentalement responsable. Goldcorp continue, avec la coopération du gouvernement du Honduras, à surveiller le site pour détecter tous types de problèmes liés à l'environnement. Il y a des activités agricoles sur le site qui fournissent de la nourriture, qui fournit d'autres sortes de viandes à la population locale. Nous sommes en désaccord avec ce genre de remarques.

M. David Sweet: Et qu'en était-il lors de l'exploitation de la mine? Les exigences environnementales étaient-elles les mêmes que celles que vous appliquez lors de vos opérations au Canada?

M. Brent Bergeron: Absolument. Depuis que nous avons repris l'opération en 2006, après le rachat de Glamis Gold, Goldcorp a appliqué exactement les mêmes principes que nous appliquons au Canada, au Mexique ou au Honduras.

M. David Sweet: Donc vous n'avez pas abaissé vos exigences environnementales parce que la loi vous y autorisait?

M. Brent Bergeron: Absolument pas. Au contraire, beaucoup de nos exigences sont en fait plus élevées que les normes actuellement en vigueur dans ces pays.

M. David Sweet: Merci beaucoup.

Me reste-t-il du temps, monsieur le président?

Le président: Oui. Il vous reste une minute.

M. David Sweet: Vous avez parlé de 55 000 kg de tilapia et de 38 000 kg de volaille. Vous avez parlé d'une fondation San Martin. Les Honduriens ont-ils la possibilité de posséder une partie de ce domaine? Est-ce comme un bail foncier? Qui dirige la fondation? Est-ce le gouvernement du Honduras? Les particuliers peuvent-ils prendre des parts de tout cela?

M. Brent Bergeron: Les particuliers ont des parts. Goldcorp se dessaisit lentement de l'intégralité de sa participation dans l'opération. Pour l'instant nous continuons d'apporter notre aide pour le financement de la fondation, pour être certain qu'elle sera pérenne, mais il est prévu que nous nous désengagions de la fondation pour qu'elle puisse subvenir à ses besoins elle-même.

M. David Sweet: Actuellement c'est vous qui l'administrez.

M. Brent Bergeron: Non nous ne l'administrons pas. Il s'agit d'une fondation appelée la Fondation San Martin qui administre toute l'opération.

M. David Sweet: S'agit-il d'un conseil d'administration local?

M. Brent Bergeron: Oui c'est un conseil d'administration local. Il y a encore des gens de chez Goldcorp qui apportent leur aide au conseil d'administration, pour ce qui touche aux financements futurs dont ils pourraient avoir besoin pour certaines activités. Mais nous avançons vers le moment où nous leur donnerons — je ne dirais pas le contrôle total — mais l'entière gestion de la fondation.

M. David Sweet: Merci beaucoup.

Le président: Merci, monsieur Sweet.

Nous allons passer à M. Marston.

M. Wayne Marston (Hamilton-Est—Stoney Creek, NPD): Merci, monsieur le président.

Bienvenue.

Il me vient à l'esprit que le Canada est au premier plan en ce qui concerne les opérations minières. Je viens du mouvement travailliste. Au Canada une mine productive génère des emplois bien rémunérés et représente clairement un bénéfice pour les communautés.

Mais durant l'année écoulée j'ai reçu dans mon bureau — en tant que porte-parole de mon parti pour les droits de l'homme — la visite de représentants venus du Mexique, de Colombie, des Philippines, du Guatemala, d'El Salvador et du Honduras. Ils ont tous évoqué des problèmes liés aux compagnies minières — pas uniquement Goldcorp. Nous ne voulons pas forcer le trait.

Ils suggéraient que dans de nombreux cas, des entreprises canadiennes, de leur point de vue, travaillaient main dans la main avec les gouvernements pour les déposséder de leurs terres.

C'est très troublant à cause des concessions minières que les gens cherchent à obtenir. Au Honduras, je suis sûr que vous connaissez la loi minière qui vient d'être adoptée. Il y a plusieurs choses. À nos yeux, du point de vue de la responsabilité sociale des entreprises, nous nous demandons comment les entreprises canadiennes s'inscrivent dans le processus lorsque les populations locales se retrouvent chassées de leurs terres, à contrecœur parfois, voir même sous la contrainte, sinon par la violence.

Ne serait-il pas dans l'intérêt de nos entreprises canadiennes et de notre réputation dans le monde que nos entreprises s'asseyent de bonne foi autour de la table pour négocier avec ces gens afin de garantir que lorsque une décision est prise, les terres sont soit rendues disponibles soit ne le sont pas? Au moins notre réputation serait-elle préservée.

• (1325)

M. Brent Bergeron: Je dirais que cela fait partie de notre politique d'entreprise et de ce que j'essaie de transmettre à tous mes employés travaillant dans le domaine de la responsabilité sociale de l'entreprise: nous avons la responsabilité d'aller à la rencontre des communautés et de faire notre mieux pour toucher le plus de gens possible. Cela part du principe que si nous n'avons pas de relations

avec la communauté locale, et si ces relations ne sont pas fondées sur la confiance, alors en gros nous n'avons pas de projet.

M. Wayne Marston: Permettez-moi de reprendre la parole. Ce que vous me dites, correspond exactement à ce que je voudrais entendre.

Je vous interromps car je crois que cette époque est terminée... Je ne prétends pas que votre entreprise, ni qu'une autre entreprise canadienne ait fait cela, mais les entreprises du secteur minier ont la réputation de fermer les yeux sur certaines choses qui sont arrivées à des gens ces dernières années, en particulier des opposants à certains sites qui ont été battus ou ont dans certains cas « disparu », dans quelques-uns des pays les plus extrêmes.

De notre point de vue, sachant que le monde entier nous regarde parce que le Canada est au premier plan de l'industrie minière, je crois que c'est très important et je suis ravi d'entendre que vous êtes partie prenante de la responsabilité sociale des entreprises.

Le 27 avril, le service de sécurité a tiré et a blessé six personnes sur le site minier d'Escobal. D'après les enregistrements téléphoniques, le responsable de la sécurité de Tahoe, Alberto Rotondo a donné l'ordre au service de sécurité d'attaquer les manifestants. M. Rotondo a été accusé de crimes graves — d'avoir causé des blessures, fait obstruction à la justice, et d'avoir altéré des preuves sur le lieu du crime.

Comme nous l'avons déjà évoqué, Goldcorp était propriétaire de la mine jusqu'en 2010 et possède 40 p. 100 des parts... Comment votre entreprise, avec les principes que vous avez énoncés et ce que vous avez dit, concilie-t-elle cela avec la responsabilité sociale de l'entreprise, étant donné les liens qu'elle a avec cet individu et les faits dont il est accusé? Vous dites qu'une enquête de sécurité est en cours de votre côté sur cette affaire, mais ces liens existaient déjà. Ce n'était pas une information récente et les gens qui sont venus me voir m'ont parlé de cas semblables à celui-ci qui ont eu lieu par le passé.

J'aimerais entendre votre point de vue et vous donner la possibilité de répondre.

M. Brent Bergeron: D'accord.

Eh bien l'une des raisons pour lesquelles nous menons notre enquête et le gouvernement mène la sienne c'est que nous voulons être sûrs de comprendre exactement ce qui s'est passé lors de cet incident. Beaucoup d'informations sont sorties sur ce qui s'est passé exactement ce jour-là. Nous avons même eu des rapports qui disaient qu'une partie des protestataires avaient été amenés en bus d'autres parties du pays pour pouvoir contester l'opération minière.

Nous avons parlé avec les responsables de l'opération chez Tahoe, ils nous ont toujours fait une très bonne impression et nous ont procuré de bonnes informations concernant leur relation avec la communauté environnante et tout indique que cette relation a toujours été très bonne.

C'est pourquoi nous continuons d'essayer de comprendre ce qui s'est passé lors de cet incident en particulier, pour nous assurer que nous aurons toutes les informations nécessaires pour pouvoir prendre des décisions.

Cela étant dit, nous sommes en relation directe avec de nombreux membres de la direction de Tahoe et si l'on se base sur notre expérience à la mine Marlin au Guatemala, qui... Nous entretenons à l'heure actuelle une très bonne relation et notre plan de fermeture se passe à merveille, nous avançons avec la communauté et le gouvernement, et nous essayons de transmettre aux gens de Tahoe les leçons que nous avons apprises.

• (1330)

M. Wayne Marston: Pour revenir aux représentants d'autres associations du Guatemala, d'El Salvador et du Honduras qui sont venus dans mon bureau, ces gens nous disent que Goldcorp a été impliquée dans des controverses très sérieuses dans leurs pays respectifs. Ils disent même que les services de sécurité se sont livrés à des actes de violence et de répression de différents degrés, et des choses de cet ordre.

Ca, c'est ce qu'ils disent de leur côté, et c'est la raison pour laquelle nous sommes heureux de vous entendre aujourd'hui présenter votre point de vue. Mais ce qui me frappe, c'est que face à une opposition aussi intense et sur un aussi grand nombre de fronts et dans tant de pays différents, votre société, comme je l'ai déjà dit, devrait essayer de négocier de bonne foi avec les gens concernés...

Les autorités nationales de ces pays décrivent la situation un peu comme vous le faites, en disant que l'on amène les protestataires par autocar entiers, et ce genre de choses. Mais ce n'est pas ce que nous entendons de la part des personnes, je veux parler de personnes pauvres, qui font l'effort de venir jusqu'à nous dans notre pays pour illustrer l'impact en termes humains. Il s'agit de représentants des populations autochtones, établies depuis bien longtemps et qui sont menacées d'expulsion et de persécution par suite de cette situation. C'est pourquoi j'émet un avertissement, à savoir que prêter l'oreille à des gouvernements que l'on peut dans une certaine mesure considérer comme corrompus risque d'induire en erreur si l'on se fonde sur leur témoignage.

Le président: Désolé, monsieur Marston, vous avez pratiquement dépassé d'une minute le temps imparti. Souhaitez-vous poser une question à laquelle il puisse répondre?

M. Wayne Marston: S'il souhaite répondre, je serais heureux qu'il le fasse. Mais je m'abstiendrai de poser une question car j'ai épuisé mon temps de parole.

Le président: Très bien.

M. Brent Bergeron: Permettez-moi de dire, s'agissant des problèmes de sécurité dans lesquels nous serions impliqués selon certains, que dans tous nos sites, nous donnons au personnel une formation portant sur les principes volontaires des Nations Unies en matière de sécurité et de droits de la personne; j'ajoute que nous ne nous en tenons pas à notre personnel, mais que nous élargissons ces campagnes aux membres de la collectivité.

Nous avons une politique de portes ouvertes à l'égard des personnes qui souhaitent venir visiter nos chantiers et je suis toujours heureux d'y amener des gens, qu'il s'agisse du Guatemala, du Mexique ou d'autres sites d'extraction, afin qu'ils puissent constater par eux-mêmes ce qui s'y passe, pas seulement sur les sites d'extraction mais également dans les localités concernées.

Ce qui me frappe, c'est que, chaque fois que nous amenons des gens sur place, ils sont surpris de voir les résultats au niveau de la collectivité. Non seulement les gens ne protestent pas, mais ils voient que nous avons investi directement dans les hôpitaux et dans les écoles. Mais nous faisons plus, nous aidons même certains de nos travailleurs à créer leur propre entreprise afin d'offrir des services,

non seulement à nous mais également à d'autres entreprises du secteur.

Il y a toujours une différence de situation entre ce que nous entendons dire de la part de certaines organisations et ce qui se passe vraiment sur le terrain et dans les localités où nous opérons. Je dirais donc que je réfute un grand nombre des allégations qui ont été faites, et que la meilleure façon de s'apercevoir que la cohésion et le calme règnent dans les collectivités concernées, c'est de venir s'en rendre compte par soi-même.

Certes, il y a toujours des problèmes lorsque les gens en attendent davantage de l'entreprise minière et qu'ils veulent, par exemple, avoir de meilleures écoles ou de meilleurs dispensaires. Mais je précise que la situation est délicate car nous ne voulons pas supplanter les autorités gouvernementales dans l'exercice de leurs responsabilités. Nous nous efforçons alors de jouer un rôle de catalyseur.

Le président: Merci.

Passons à présent à Mme Grewal.

Mme Nina Grewal (Fleetwood—Port Kells, PCC): Merci, monsieur le président.

Merci, monsieur Bergeron, du temps que vous nous consacrez ainsi que de votre exposé. Je suis très heureuse de vous voir à nouveau parmi nous, d'autant que vous venez de ma province, la Colombie-Britannique. Encore une fois, je vous souhaite la bienvenue la plus chaleureuse.

Nous savons que les activités d'extraction minière peuvent être un facteur d'expansion économique et de recul de la pauvreté dans les pays du tiers monde. Nous savons aussi qu'elles sont porteuses d'avantages économiques, notamment sous forme d'amélioration des services, de stimulation de l'emploi au niveau local ainsi que d'augmentation de la demande de biens et services, elle-même source de prospérité accrue des collectivités concernées.

Étant donné que Goldcorp a déjà déclaré qu'elle s'efforce d'avoir un impact économique positif partout où elle intervient, j'aimerais savoir de quelle façon elle s'y prend pour obtenir un tel impact au Honduras?

• (1335)

M. Brent Bergeron: S'agissant de ce site d'extraction en particulier, je rappelle que la mine a été ouverte en 2002 par Glamis, et que nous avons repris l'exploitation en 2006. Cela nous a laissé moins de temps pour veiller à ce que, d'une part, un plan de développement économique durable soit mis en place — ce que nous avons fait —, et d'autre part faire en sorte que notre plan de fermeture débouche véritablement sur des activités durables.

Je regrette de ne pas pouvoir vous montrer certaines des photographies que je vous destinai, car on peut y voir non seulement un site qui a été complètement remis en état, mais qui en outre contribue aujourd'hui à tout un éventail d'activités économiques dans le secteur. C'est pour nous un volet extrêmement important qui, dans le passé, n'était pas pris en compte.

Nous lançons les activités associées à la fermeture de la mine à une étape beaucoup plus précoce, afin de nous assurer de bien coopérer avec les communautés locales pour identifier avec elles des plans de développement économique durable à long terme. Ensuite, nous les aidons à la mise en œuvre en effectuant des investissements directs auprès des fondations ou des entreprises concernées, afin qu'elles aient un financement de démarrage suffisant. Ensuite, c'est aux gens, sur place, qu'il incombe de veiller à ce que l'activité présente une durabilité à long terme, étant donné qu'ils s'approprient l'initiative et en assurent la gestion.

Mme Nina Grewal: Lorsqu'on va sur le site Web de Goldcorp, on voit que, s'agissant de la mine de San Martin au Honduras, la société déclare continuer à appuyer la communauté locale par tout un éventail de programmes sociaux. Vous dites apporter des avantages tels que l'entretien du réseau routier, les systèmes d'élimination des poussières industriels, l'adduction d'eau et les réseaux d'égouts. Vous dites aussi que vous engagez des enseignants pour les écoles élémentaires et que vous mettez construisez et entretenez des établissements scolaires.

Pouvez-vous nous décrire la façon dont Goldcorp vient en aide aux collectivités concernées au Honduras?

M. Brent Bergeron: Bien volontiers. Toutes ces activités constituent un volet extrêmement important de notre plan de développement des communautés, que ce soit pendant la période d'exploitation ou après. Il est très important que toutes les activités que nous entreprenons aillent bien au-delà de la fermeture de la mine et de notre départ. Ainsi, nos plans de fermeture des mines sont largement focalisés sur les questions de santé et de droits de la personne, et l'on en trouve des exemples dans d'autres sites que nous exploitons. Nous voulons, à titre d'illustration, que les populations aient accès à de l'eau potable, et nous nous y employons. De plus, nous suivons de près un grand nombre de ces activités, notamment par le biais de notre appartenance à la fondation.

Mme Nina Grewal: Merci beaucoup.

Le président: Avez-vous terminé, madame Grewal?

Mme Nina Grewal: Oui.

Le président: Merci beaucoup.

Passons à présent à M. Cotler.

L'hon. Irwin Cotler (Mont-Royal, Lib.): Merci, monsieur le président.

Je souhaite la bienvenue à M. Bergeron. Comme l'a dit mon collègue Wayne Marston, il est bon qu'il y ait des recoupements entre les témoignages sur un faisceau de questions. Cela me ramène à ce qu'a déclaré mon collègue David Sweet à propos du témoignage de M. Gordon, dont vous dites que vous l'avez lu et je vous en sais gré.

Permettez-moi de citer un extrait de ce témoignage de M. Gordon, que vous avez vous-même évoqué, et de vous demander de bien vouloir y réagir, dans l'esprit, encore une fois, de la jonction entre différentes questions. Je cite donc:

J'ai rencontré beaucoup de Honduriens qui se battent depuis plus de 10 ans contre Goldcorp, par exemple, de même que des militants du comité de défense environnementale de la vallée de Siria, qui accusent Goldcorp d'avoir pollué le réseau d'eau local et empoisonné les habitants de la vallée. Ils déplorent la déforestation, la déviation des cours d'eau naturels, la privation des petits agriculteurs des rares ressources en eau auxquelles ils ont accès et l'insécurité alimentaire des petits agriculteurs de la région.

Étant donné que ce témoignage a été versé au procès-verbal, il me semble juste que l'on vous donne l'occasion d'y répondre.

M. Brent Bergeron: Merci beaucoup.

Je crois que les photos que je me proposais de vous montrer auraient permis de répondre à un grand nombre de ces questions. S'agissant des allégations qui ont été portées contre nous, je propose de commencer par les questions de contamination, car c'est quelque chose que nous prenons très au sérieux à Goldcorp et dont nous assurons le suivi à différents niveaux.

Je pense également qu'il incombe aux gouvernements de ces pays de veiller à ce que les sociétés minières, et pas seulement les sociétés minières canadiennes, prennent les mesures nécessaires pour éviter la contamination. C'est la raison pour laquelle j'ai toujours

vigoureusement plaidé pour que ces gouvernements se dotent de la capacité de suivre la situation et d'infliger des amendes aux sociétés minières en cas de contamination. C'est pour nous un sujet de première importance.

Dans ce secteur, la contamination a donné lieu à toutes sortes de réclamations, et nous sommes de ceux qui ont demandé au gouvernement d'examiner la question, ce qu'il a fait. Ainsi, le bureau du procureur a entrepris une étude portant sur les habitants de la région, qui sera incluse dans la documentation que je compte déposer. De manière générale, l'étude conclut que l'exploitation de la mine n'a pas entraîné de contamination et que les affections dont souffraient les personnes de ce secteur étaient dues, entre autres, à l'exposition au soleil. Nous avons demandé à un intervenant indépendant de faire cette étude, et de décrire à l'intention de tous — je veux dire non seulement nous, mais également l'ensemble de la population de la vallée — que ce genre de contamination n'était pas liée à la mine de San Martin.

S'agissant de l'eau...

• (1340)

L'hon. Irwin Cotler: S'agit-il des allégations de pollution par métaux lourds, qui a fait l'objet d'une enquête du procureur de la république et qui a été évoquée dans le journal *The Guardian*, ou s'agit-il d'allégations de contamination provenant d'autres sources?

M. Brent Bergeron: Il s'agissait d'allégations concernant les métaux lourds, mais l'étude, comme vous pourrez le lire dans mon rapport, a passé en revue toutes les affections constatées dans le secteur, y compris celles liées aux métaux lourds.

Voici le rapport dont je parlais, dans lequel il est dit que ces maladies ne sont pas liées à l'exploitation minière.

L'hon. Irwin Cotler: Qu'en est-il des autres allégations émanant de M. Gordon, telles que les problèmes de « la déforestation, la déviation des cours d'eau naturels, la privation des petits agriculteurs des rares ressources en eau auxquelles ils ont accès et l'insécurité alimentaire des petits agriculteurs de la région »?

M. Brent Bergeron: À Goldcorp, nous portons une attention particulière à l'eau, car elle fait partie de nos opérations de traitement. Dans toutes nos exploitations minières, nous sommes très attentifs à l'impact sur les ressources hydriques et nous essayons d'en utiliser le moins possible; de plus, nous en recyclons une bonne partie à l'intérieur de notre système de traitement.

À titre d'exemple, 97 p. 100 de l'eau utilisée dans notre mine de Marlin, au Guatemala, sont recyclés et réutilisés dans l'ensemble du processus de traitement, si bien que nous ne prélevons pas vraiment une grande quantité d'eau dans le réseau local. Quant au Honduras, nous avons pour politique de veiller de façon très stricte à ne pas affecter les nappes phréatiques locales. J'ajoute que, notamment dans la perspective de la période post-fermeture, nous faisons de notre mieux pour que toute l'eau disponible dans le secteur soit acheminée vers les différentes entreprises qui y opèrent en ce moment même.

L'hon. Irwin Cotler: Permettez-moi une question. Compte tenu de l'expérience de votre société au Honduras, quelles sont les bonnes pratiques ou quels sont les enseignements que vous en avez retirés et qui pourraient faire l'objet de recommandations à l'intention de sociétés souhaitant opérer au Honduras?

M. Brent Bergeron: Je dirais que nous avons à ce sujet une vision générale, valable pour toutes nos exploitations et pas seulement celle du Honduras. Comme je l'ai dit au début, je suis également responsable de l'analyse du risque pour notre société. Nous faisons ce genre d'analyse lorsque nous envisageons d'intervenir dans telle région ou tel pays, et nous y étudions de façon précise les indicateurs environnementaux et sociopolitiques afin de bien comprendre quelles sont les priorités des autorités gouvernementales, ainsi que les préoccupations de premier plan pour les communautés locales.

C'est un peu la même chose pour toutes les régions où nous intervenons, car, comme je l'ai dit au début de mon exposé, il est extrêmement important de fonder, avec la communauté locale, une relation basée sur la confiance.

Il est également très important de consulter les communautés locales afin de bien comprendre quelles sont leurs préoccupations essentielles. Ainsi, si c'est l'eau qui est au cœur de leurs préoccupations, il importe de les consulter véritablement et de les informer de la politique de notre société concernant la gestion de l'impact que nos activités peuvent avoir sur les ressources hydriques, afin de bien les persuader que nous ne sommes pas là pour polluer ces ressources. Nous nous attachons à coopérer avec ces communautés afin de comprendre ce qui les inquiète et de trouver des solutions à leurs problèmes.

• (1345)

L'hon. Irwin Cotler: Pensez-vous qu'il vous incombe également d'aider les autorités gouvernementales à respecter leur obligation de transparence, et de les conseiller sur des questions telles que la corruption, ou la violation des droits de la personne? Étant donné, par exemple, que le Honduras a un classement des plus médiocres en ce qui concerne la corruption, notamment dans la fonction publique, envisagez-vous, dans le cadre de la responsabilité sociale de l'entreprise, de sensibiliser les pouvoirs publics à la nécessité d'assurer une meilleure transparence?

M. Brent Bergeron: Certainement. Nous nous efforçons de promouvoir toute une série d'initiatives dans différents pays, afin qu'ils adhèrent à l'initiative de transparence de l'industrie d'extraction, ou qu'ils l'appuient. C'est une chose que nous soutenons en tant qu'entreprise, et bon nombre de nos représentants dans ces pays font partie d'associations qui promeuvent ce genre d'activités. Nous prenons cela très au sérieux.

Il nous appartient aussi d'étudier de près le régime au sein duquel nous opérons, dans ces pays, afin de veiller à ne pas contribuer à une quelconque activité qui nuirait à la transparence.

Le président: Très bien. Le temps de parole a été dépassé d'un peu plus de deux minutes.

Passons à présent à M. Lobb.

Je crois que vous allez partager votre temps avec M. Sweet.

M. Ben Lobb (Huron—Bruce, PCC): De combien est-ce que je dispose, cinq minutes?

Le président: Sept minutes.

M. Ben Lobb: Très bien.

Monsieur Bergeron, ma première question porte sur les normes auxquelles vous êtes assujettis. À quel organisme avez-vous l'obligation d'adhérer lorsque vous entreprenez une activité, disons en Amérique centrale ou en Amérique du Sud — ou encore ailleurs — qu'il s'agisse de construire ou d'exploiter une mine?

M. Brent Bergeron: Nous sommes assujettis à plusieurs catégories de normes. Certaines relèvent du Conseil international des Mines et Métaux, l'ICMM, d'autres de l'Initiative pour la transparence des industries extractives ou EITI, que j'ai mentionnés récemment. D'autres encore découlent des différents types de procédés de traitement que nous utilisons dans l'exploitation de la mine.

À titre d'exemple, si nous utilisons le cyanure pour la lixiviation, nous veillons à ce que toutes nos activités soient certifiées par le Code international de gestion du cyanure; il s'agit d'une certification vérifiée par une tierce partie. Le processus d'obtention de notre certification est extrêmement rigoureux, mais il est essentiellement basé sur les modalités de gestion du cyanure dans votre pays et sur la manière dont il est utilisé dans votre processus de traitement.

Voilà donc quelques exemples des règlements auxquels nous sommes assujettis ou des associations auxquelles nous appartenons et qui fixent une longue liste de normes à respecter.

M. Ben Lobb: Vous conviendrez sans doute — et je pense qu'il en va de même pour la plupart des opérateurs économiques non seulement au Canada et en Amérique du Nord mais dans le monde entier — que l'une des choses les plus frustrantes pour vous est l'obligation de consulter les autorités gouvernementales, les voisins, les différentes personnes et collectivités concernées, etc., et en plus de devoir démontrer que vous vous acquittez de votre devoir de responsabilité sociale en tant qu'entreprise.

J'aimerais donc savoir comment Goldcorp s'y prend pour démontrer qu'elle est bien au fait des différentes obligations auxquelles elle est assujettie, mais aussi comment elle s'en acquitte et comment elle montre aux gouvernements, au public, de même, par exemple, qu'aux associations de défense de l'environnement, qu'elle s'acquitte vraiment de toutes ses obligations?

• (1350)

M. Brent Bergeron: Les normes en vigueur diffèrent selon les pays. Étant donné que les normes en question s'appliquent à la quasi-totalité de nos installations, notre mandat, sous l'angle de la responsabilité sociale de l'entreprise, consiste à nous assurer que nous menons véritablement le processus de consultation. Nous devons également veiller à le faire d'une manière qui, d'une part, renforce la relation, et d'autre part garantit que nous nous conformons à tout un faisceau de règlements internationaux qui régissent le domaine.

Ainsi, la convention numéro 169 de l'Organisation internationale du travail joue un rôle déterminant dans un grand nombre des pays d'Amérique du Nord et du Sud où nous opérons. Un grand nombre de ces pays ont, en fait, signé la convention sans toutefois l'appliquer, ce qui a engendré des retards dans certains chantiers d'exploitation minière.

En tant que société, il nous incombe tout d'abord d'entreprendre et de consulter les communautés locales, mais aussi de nous assurer que, parallèlement à ces dernières, ce sont bien les gouvernements de ces pays qui veillent à ce que les opérateurs se conforment aux procédés qui leur sont prescrits.

L'application de ce type de normes est d'une extrême importance.

M. Ben Lobb: Cela fait près de cinq ans que je fais de la politique et je sais bien que tout ce que l'on entend aux nouvelles n'est pas nécessairement d'une exactitude parfaite. Je suis convaincu que vous-même, en tant que personne travaillant pour Goldcorp, pensez de même à propos d'un bon nombre de choses que l'on peut lire dans les journaux ou qui sont diffusées au sein du public.

À titre anecdotique, pourriez-vous nous dire, disons sur une vingtaine de nouvelles que l'on trouve dans les journaux ou que l'on entend à la radio ou qui sont transmises par la télévision, combien y en a-t-il qui sont exactes? Zéro, une, cinq? Quelle est votre opinion?

M. Brent Bergeron: J'ai pour habitude de dire que si tout était vrai, je cela était vrai, je serais probablement derrière les barreaux pour toutes ces choses dont on m'accuse.

Goldcorp est une société d'exploitation minière canadienne qui applique des normes extrêmement rigoureuses sur ses chantiers canadiens, et qui exporte et applique les fruits de son expérience à l'extérieur du pays.

Il nous incombe de nous mettre en rapport avec toutes les parties prenantes et de veiller à fournir des informations exactes sur le déroulement de nos activités minières et sur ce qui se passe dans les communautés. Sans doute notre industrie ne s'est-elle pas bien acquittée de cette tâche par le passé, mais j'observe un grand nombre de sociétés et d'associations qui, aujourd'hui, redoublent d'efforts afin de communiquer les bonnes informations aux personnes concernées.

Je dois reconnaître que cela mettra nécessairement au jour certains problèmes, avec le risque que la publicité qui leur sera réservée présente les choses de façon disproportionnée. Mais les sociétés minières suivent de près la diffusion des informations, afin de s'assurer qu'elles ont le pouls de la situation. Parfois, il nous arrive de nous demander si, lors de nos consultations avec la communauté concernée, nous avons omis quelqu'un. En général, nous nous enquêrons pour savoir qui est le référent principal d'une collectivité, afin de nous assurer que cette personne comprend en quoi consiste notre activité, et si cela soulève certaines objections de leur part, nous essayons d'y répondre dans le cadre d'un dialogue constructif.

Nous prenons ces informations encore plus au sérieux. Je veux dire par là que nous commençons par les vérifier, et puis nous les diffusons.

Le président: Monsieur Sweet, il vous reste la dernière de vos sept minutes.

M. David Sweet: Très brièvement, je ne vous ai pas entendu mentionner la responsabilité sociale des entreprises, ou RSE, dans le cadre du régime minier canadien, non plus que le bureau du Conseiller en matière de RSE. Est-ce que Goldcorp est en règle avec ce régime?

M. Brent Bergeron: Oui, nous le sommes. Nos activités liées à la responsabilité sociale de l'entreprise sont conformes aux valeurs que le Canada s'efforce de promouvoir, et nous collaborons avec le bureau du Conseiller canadien en matière de responsabilité sociale des entreprises.

Nous dialoguons souvent avec Mme Marketa Evans à propos des difficultés que nous rencontrons dans différents pays, afin de mieux exercer notre responsabilité sociale d'entreprise. Nous avons aussi une personne-ressource qui comprend bien les difficultés et les réalités que doivent affronter les sociétés canadiennes opérant à l'étranger.

●(1355)

Le président: D'autres questions?

M. David Sweet: Non, monsieur le président, je suis sûr d'avoir utilisé la minute qu'il me restait.

[Français]

Le président: D'accord.

Monsieur Jacob, vous avez la parole.

M. Pierre Jacob (Brome—Missisquoi, NPD): Merci, monsieur le président.

Je remercie les témoins d'être parmi nous cet après-midi.

J'aimerais revenir sur la mine Marlin. Goldcorp inc. a-t-elle l'intention de faire quelque chose relativement à la contamination causée par la mine Marlin?

En 2007, un niveau élevé de métaux lourds a été décelé dans les tests sanguins de 42 individus. De plus, les ingénieurs de l'université de Newcastle ont analysé des sources d'eau et rapportent des niveaux d'arsenic et de plomb bien au-delà des niveaux permis par l'Organisation mondiale de la santé.

Enfin, quelles actions concrètes prenez-vous pour nettoyer les sources d'eau contaminées?

M. Brent Bergeron: Je m'excuse, monsieur Jacob, mais il y avait de l'écho au début. Parlez-vous de la mine au Honduras?

M. Pierre Jacob: Oui, je parle de la mine Marlin, au Honduras, qui n'est plus exploitée.

M. Brent Bergeron: En fait, la mine Marlin est située au Guatemala.

M. Pierre Jacob: Ah, d'accord.

M. Brent Bergeron: C'est la mine San Martin qui est située au Honduras.

M. Pierre Jacob: Ah oui, c'est celle-là qui est au Honduras.

M. Brent Bergeron: Oui.

M. Pierre Jacob: Je parle donc de la mine Marlin.

M. Brent Bergeron: D'accord.

Au sujet des études menées par le gouvernement dans la région, rien ne prouve que les personnes qui habitent dans la région ont été contaminées par certains métaux. En outre, nous continuons de prodiguer des soins médicaux non seulement aux travailleurs de la mine, mais aussi aux gens de la région.

Grâce à une évaluation menée conjointement par le gouvernement et une association communautaire, on s'assure que les activités de la compagnie minière sont conformes aux normes de l'OMS en matière de contamination de l'eau.

M. Pierre Jacob: Donc, d'après ce que je comprends, vous êtes soucieux des droits environnementaux, mais vous contestez parfois les expertises des scientifiques.

M. Brent Bergeron: Les expertises?

M. Pierre Jacob: Les expertises des scientifiques.

M. Brent Bergeron: Voici un exemple de ce que nous faisons en matière d'environnement. Au Guatemala, trois organisations sont en train de considérer des façons de travailler ensemble pour nous assurer, lorsque des échantillons de différentes régions à l'extérieur de la mine sont envoyés à des laboratoires internationaux et en reviennent ensuite, que nous nous résumons toujours pour vérifier les résultats et déterminer s'il y a eu de la contamination.

Si une autre organisation prend des échantillons sans que nous sachions où ni quand elle l'a fait, il est difficile pour nous de vraiment considérer les résultats de façon concrète. Il faut tenir compte du fait que trois autres organisations ont eu les mêmes résultats au cours des neuf dernières années.

Si des organisations comme cette université veulent travailler avec nous et déterminer comment il serait possible de le faire non pas une seule fois, mais à long terme, par exemple chaque mois ou aux trois mois, comme nous le faisons maintenant, nous sommes ouverts à cela.

M. Pierre Jacob: Très bien. Merci.

Le 23 avril dernier, Mme Karen Spring, de l'ONG Rights Action, est venue témoigner devant ce comité. Elle nous a dit qu'en vertu de la nouvelle loi sur les mines du Honduras, des compagnies devaient payer au service de police de ce pays environ 2 % de la valeur du minerai extrait.

J'aimerais savoir si vous êtes au courant de cette nouvelle loi en vigueur au Honduras et si vous savez quels risques comporte le fait de sous-traiter avec ces organisations, étant donné leurs lourds antécédents de brutalité et de corruption?

Êtes-vous conscient que la compagnie Goldcorp pourrait être tenue responsable des actions qu'elle pourrait commettre alors qu'elle serait à votre emploi?

• (1400)

M. Brent Bergeron: Comme nous n'avons aucune concession minière au Honduras et que nous ne prévoyons pas d'activités dans ce pays, je ne peux pas émettre de commentaires sur cette nouvelle loi.

M. Pierre Jacob: Vous avez dit vous soucier des droits environnementaux et des droits de la personne.

Que pensez-vous du respect de la liberté d'association, qui protège à la fois le droit des travailleurs de se syndiquer et le droit des employeurs de former des associations pour défendre leurs intérêts?

M. Brent Bergeron: Dans certaines de nos exploitations ici et là dans le monde, les employés sont syndiqués, mais dans certaines autres, ils ne le sont pas. Nous avons toujours respecté le fait que les travailleurs fassent bien valoir leurs droits auprès des dirigeants de la compagnie. Nous avons aussi établi plusieurs systèmes pour que dans les mines où il n'y a pas de syndicat, les craintes des travailleurs soient toujours écoutées et traitées par le système, puis qu'il y ait un résultat.

Au Canada, les employés de certaines mines sont syndiqués et ceux d'autres mines ne le sont pas. Au Mexique, deux de nos mines sont syndiquées. Nous sommes même en train de travailler avec le syndicat de façon très positive en donnant de la formation à ses leaders. Le but est qu'ils acquièrent de bonnes compétences pour négocier directement avec nous.

M. Pierre Jacob: D'accord. C'est...

Le président: C'est tout.

M. Pierre Jacob: C'est tout? Merci beaucoup.

Le président: Avec le consentement du comité, vous pourriez poser une autre question.

Y a-t-il consentement?

Des députés: D'accord.

Le président: Vous pouvez donc poser une autre question.

M. Pierre Jacob: Très bien.

Selon vous, qui profite le plus du développement au Honduras?

M. Brent Bergeron: Au Honduras?

M. Pierre Jacob: Au Honduras ou ailleurs.

Selon vous, qui profite le plus du développement amené par votre compagnie, Goldcorp inc.?

M. Brent Bergeron: Je peux vous donner un exemple très concret au Canada, plus précisément au Québec.

Nous travaillons actuellement dans le Nord du Québec, où nous avons conclu un accord avec les Cris. Nous les incluons effectivement dans nos activités de telle sorte qu'ils tirent également profit des bénéfices de la compagnie. D'ailleurs, nombre de personnes de la communauté cric ont jusqu'à présent été embauchées pour travailler à la mine, et elles représentent environ 53 % des travailleurs de la mine. Selon nous, ce pourcentage est très intéressant. Normalement, les pourcentages liés à l'embauche de travailleurs cric lors de la mise sur pied et de la construction d'une mine sont beaucoup plus bas.

Nous nous assurons toujours de travailler avec la communauté afin d'explorer tous les produits et services qu'elle peut nous offrir et afin que ces services soient transmis directement à la mine. En menant nos activités de cette façon, nous obtenons assurément des bénéfices positifs et directs pour la communauté.

Si nous travaillons de la sorte, c'est surtout pour nous assurer d'un effet positif dans la communauté. Parfois, nous allons même au-delà des choses, comme dans le cas des redevances. Par exemple, au Guatemala, nous payons des redevances au gouvernement fédéral. Ainsi, le pourcentage d'argent qui revient directement à la communauté est parfois beaucoup plus bas que les redevances payées au pays. C'est pourquoi nous avons entrepris des démarches pour donner à la communauté des redevances volontaires directes et pour travailler avec elle à l'élaboration de son plan de développement économique. Nous nous assurons ainsi de non seulement verser de l'impôt au fédéral, mais surtout d'investir directement dans la communauté.

• (1405)

Le président: Merci.

Monsieur Sweet, vous avez la parole.

[Traduction]

M. David Sweet: Monsieur Bergeron, si vous ne disposez pas des informations aujourd'hui, pourriez-vous nous les fournir ultérieurement? Et si la deuxième partie de ma question comporte des éléments sensibles au plan de la concurrence, nous le comprendrons également. Cela dit, il nous serait utile de savoir combien d'Honduriens ont été employés sur le chantier de San Martin depuis 2006, et quelle est la nature des investissements opérés par Goldcorp en vue de la remise en état.

M. Brent Bergeron: Je dispose de chiffres qui m'indiquent que le nombre de personnes directement employées sur le site de la mine était d'environ 334. S'agissant, par ailleurs, du nombre total de personnes employées directement et indirectement, il était d'environ 1 500 à ce moment-là. Quant aux investissements orientés vers la remise en état, je dirais qu'ils se poursuivent à l'heure actuelle, mais je peux également vous communiquer les chiffres.

M. David Sweet: Merci beaucoup.

Merci, monsieur le président.

Le président: Voilà, c'est terminé, merci beaucoup, monsieur Sweet.

Merci, monsieur Bergeron, d'avoir comparu devant nous aujourd'hui.

Je vous suis reconnaissant de votre patience, car nous aurions dû organiser la projection audiovisuelle. Nous avons néanmoins réussi à distribuer des copies papier...

M. Brent Bergeron: En effet.

Le président: ... si bien que, tout au long de votre exposé, les personnes présentes ont pu consulter les illustrations, et tout cela sera versé au procès-verbal du comité.

Avant de lever la séance, je voudrais signaler la présence de deux autres personnes, à savoir l'honorable Don Boudria, parlementaire éminent et ancien ministre, qui est donc des nôtres aujourd'hui, ainsi que Gurmant Grewal, que nous connaissons tous très bien — et l'une d'entre nous en particulier — ancien collègue de mon caucus. Heureux de vous voir ici présents tous les deux aujourd'hui.

Merci à toutes et à tous.

La séance est levée.

Publié en conformité de l'autorité
du Président de la Chambre des communes

PERMISSION DU PRÉSIDENT

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la *Loi sur le droit d'auteur*. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la *Loi sur le droit d'auteur*.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

Aussi disponible sur le site Web du Parlement du Canada à l'adresse suivante : <http://www.parl.gc.ca>

Published under the authority of the Speaker of
the House of Commons

SPEAKER'S PERMISSION

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its Committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the *Copyright Act*. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a Committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the *Copyright Act*.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its Committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

Also available on the Parliament of Canada Web Site at the following address: <http://www.parl.gc.ca>